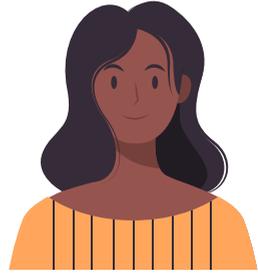


LES MOTS DE L'ÉGALITÉ



RACISMES

LES MOTS DE L'ÉGALITÉ

RACISMES

Depuis les années 2000, nous voyons surgir dans le débat public de nouveaux mots, rattachés aux concepts du racisme : « islamophobie », « négrophobie ». Quelle réalité spécifique ces termes cherchent-ils à saisir? Quelle est leur pertinence ? Sont-ils des termes incontournables du débat ? Quels usages pouvons-nous en faire ?

Dans les deux cas, le suffixe à la mode « phobie » suggère une peur irrationnelle. Certes, on peut débattre à l'infini sur la méconnaissance que les uns ont des autres, sur le fait que cette méconnaissance des différences ethniques, culturelles, religieuses, peut engendrer la peur, voire la haine. Mais jusqu'à quel point peut-on tenir cette peur pour irrationnelle ?

Que signifie ce nouveau lexique des phobies ?

En décrivant l'hostilité envers les Noirs ou les Musulmans comme « phobique », ne risque-t-on pas de passer à côté de ses véritables motifs, ceux qu'il faudrait questionner et combattre ?



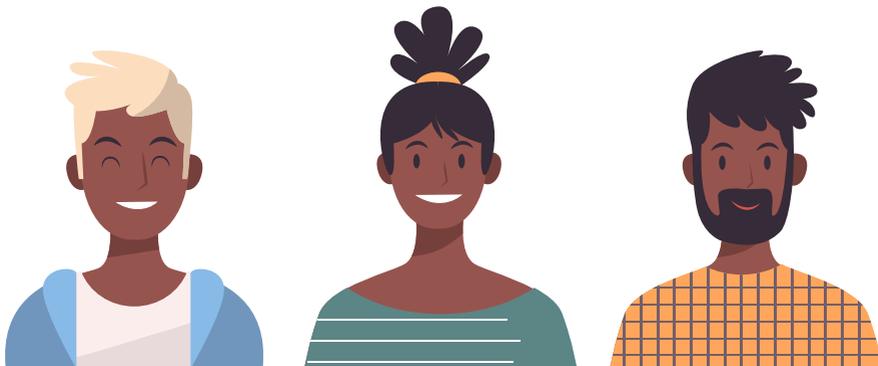
De nos travaux en ateliers, reprenons six exemples avec leur analyse :

- ▶ « Quand je dis, en parlant de personnes noires, les « blacks », je me fais reprendre par ma fille. Elle est attentive à cela. Elle me demande « Pourquoi tu dis « blacks » au lieu de « Noirs » ? C'est une autre génération, ils font attention au vocabulaire ».
- ▶ *L'accord des participants est unanime pour reconnaître le malaise suscité par le terme « négrophobie ». Un mot « horrible », « pas beau », « dur »... Dans la vie quotidienne s'est mis en place tout un lexique de l'euphémisme* qui vise à neutraliser la charge violente de ce terme. On va parler de « racisme anti-Noirs », de « discrimination envers les personnes de couleur ». A contrario, les Noirs eux-mêmes s'autorisent à utiliser le terme « nègre » et celui de « négrophobie », parce qu'en se l'appropriant, ils renversent le stigmate*, ils subvertissent un peu de la violence contenue dans ces termes.*
- ▶ « Je voulais porter plainte au commissariat, et au moment où l'officier de police (Blanc) m'a demandé de décrire l'auteur des faits, je n'arrivais pas à dire « Noir », j'étais gênée... »
- ▶ *Historiquement, on peut analyser le glissement de sens qui fait passer du terme latin « niger », qui désigne la couleur noire, sans connotation péjorative, au mot « nègre » qui renvoie à des peuples. C'est au milieu du 17^{ème} siècle, avec la traite esclavagiste, que le mot "noir" évolue vers le mot "nègre" et désigne un statut social. Ainsi, en suivant les fils de l'Histoire, on se rend compte que ce mot « nègre », puis « Noir » utilisé non plus comme adjectif, mais comme substantif*, s'est doté d'une signification politique. On ne peut comprendre le sens du mot « nègre/Noir » sans cerner ce contenu politique.*
- ▶ « On ne peut pas s'imaginer ce que ça fait de porter sur soi cette différence physique, c'est dur ! La négrophobie porte sur ce que l'on est, on ne peut pas le changer, s'en défaire. Il faut être Noir pour comprendre, le vivre. »
- ▶ *La construction de la négrophobie s'est naturalisée jusqu'à devenir « normale ». Dans cette construction, plusieurs éléments sont fondamentaux :*
 - elle s'est toujours faite de l'extérieur, européocentrée et arabocentrée. Ainsi, le Blanc est la norme, par rapport à laquelle le Noir représente nécessairement un écart, une déviance, l'anormal.
 - d'un concept physique, désignant une longueur d'onde* une couleur mesurable, on a fait un concept moral et politique. La différence physique a été transformée en inégalité par une projection morale : être Noir, c'est « moins bien » qu'être Blanc, ... La hiérarchie des peuples a été construite pour justifier des dispositifs de conquête et de domination. Cette hiérarchie implique qu'il y ait un « dernier », un peuple au bas de l'échelle. Ce statut d'infériorité ultime, de degré le plus « bas » de l'humanité a été dévolu aux populations négro-africaines.
 - le rôle de la peau : la peau permet de mettre en visibilité un critère d'inégalité, de construire des inégalités sur un élément simple, immédiat. On peut cacher beaucoup de choses, (son appartenance religieuse, son sexe, sa classe sociale...), mais pas la couleur de sa peau. A cet égard, il est impossible d'échapper à la négrophobie. C'est une forme de persécution radicale parce qu'on ne peut pas s'y dérober. La négrophobie met ainsi les Noirs en position de proies dans des relations sociales de prédation, de traque.

- « Je travaillais dans le prêt-à-porter à l'époque des attentats de Charlie Hebdo. J'avais une collègue voilée. Quand on a préparé la minute de silence, le responsable du magasin lui a proposé de sortir. C'était quelqu'un de plutôt bienveillant, sans mauvaises intentions, mais c'était très maladroit. »
- *La bienveillance se retourne en « discrimination » : un traitement « à part », distinct est réservé à cette employée, une discrimination « positive » au sens de bien intentionnée, se retourne en traitement stigmatisant. Il révèle l'amalgame entre islam et islam radical. Le responsable présuppose que son employée voilée ne souhaite pas participer à la minute de silence, ce qui l'assigne contre sa volonté au « camp » des terroristes, des radicaux, en dehors de la République. La possibilité même d'un islam républicain est déniée. Le voile est considéré comme stigmate, signe de radicalisation. Comment intégrer les Musulmans au cadre républicain si l'on soutient des logiques d'exclusion? Comment les Musulmans de France peuvent-ils encore se sentir à leur place dans la République française ?*
- « A la cantine, on ne demande pas à mes enfants leurs origines, mais s'ils mangent du cochon. C'est ça qui est devenu important. Il arrive que des personnels de restauration scolaire refusent de servir du porc à des enfants dont les parents ont confirmé la réservation de ce plat, et ce sous prétexte de leur prénom ou de leur appartenance supposée.»
- *Les critères de discrimination évoluent au fil du temps : le critère religieux est devenu plus important. La question des interdits alimentaires devrait révéler une simple pluralité de cultes et de pratiques ; elle devient l'occasion de situer les uns et les autres dans des catégories, ce qui s'accompagne parfois de pressions : pressions des camarades qui revendiquent une certaine vision du licite/de l'illicite ; pressions de personnels de restauration scolaire qui s'arrogent l'autorité de décider à la fois de l'appartenance d'un enfant à une foi et de sa manière de la pratiquer. L'anecdote montre la priorité du critère religieux pour différencier les enfants, ce qui peut être propice à l'islamophobie, ainsi que le contrôle social imposé par certains membres d'une communauté musulmane réelle ou fantasmée.*
- « Je viens du Burkina, un pays à 80 % musulman. Quand je suis arrivée ici, j'ai été sidérée de voir combien on parle de religion. Pour un pays laïque, je trouve qu'on parle beaucoup trop de religion. Dans une ville comme Roubaix, la pauvreté n'a pas de religion. Il vaudrait mieux parler des vrais problèmes. »
- *Le regard extérieur porté sur la France révèle l'ampleur qu'y a pris la question religieuse. Il y a un paradoxe à défendre la laïcité tout en faisant de la religion un thème central du débat, en particulier politique. L'islam est devenu une marotte politique portée par des partis ou des personnalités qui ont oublié ce que signifiait la stricte séparation des Eglises et de l'Etat ou qui portent un discours contraire aux valeurs d'égalité.*
- L'accent mis sur l'islam dans le débat politique ne crée-t-il pas un « problème musulman » ? Cela ne risque-t-il pas de masquer des problèmes de fond (pauvreté, précarité, chômage, inégalités socio-économiques, problèmes climatiques...)?*

Ce travail est le fruit d'ateliers à visée philosophique sur le thème « discrimination, égalité, stéréotypes et préjugés », initiées par la Ville et le CCAS de Roubaix, dans le cadre de la Cité éducative, et animés par Sophie Djigo, professeur de philosophie, et accueillant des salariés, bénévoles et usagers d'associations, de centres sociaux ou d'organismes de formation, des conseillers citoyens, des enseignants et des agents de la Ville et du CCAS de Roubaix.

LES MOTIFS DES RACISMES



Les motifs d'une construction du racisme anti-Noirs

Comment le simple fait d'avoir une peau noire est-il devenu un problème ?

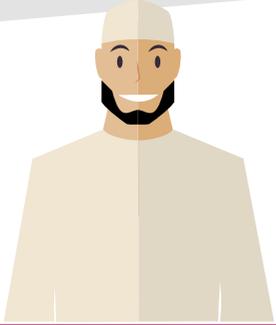
Pour quels motifs* des personnes (lesquelles ?) en ont-elles fait un problème ?

La fabrication du problème de la négrophobie nous conduit à interroger ce sur quoi elle se fonde.

- Le racisme anti-Noirs ne se fonde pas sur des raisons, c'est-à-dire sur des justifications rationnelles et légitimes. Il n'a aucun fondement scientifique ni moral. Il s'agit même d'un « racisme sans race », puisque la notion biologique de race a été disqualifiée au XX^{ème} siècle.
- Le racisme anti-Noirs repose sur une pétition de principe : le critère de la civilisation serait la race blanche. Ainsi, les théories racistes du XIX^{ème} siècle, comme celle de Gobineau,* construisent une hiérarchie fantaisiste entre les civilisations, en fonction de leur couleur de peau. Au bas de cette échelle se trouvent « les races mélaniennes », c'est-à-dire aux peaux les plus sombres.
- Toute une « bibliothèque coloniale » cultive la construction exotique du Noir ancré dans l'imaginaire colonial. Ces références ont nourri une idéologie politique qui continue à s'exprimer dans la politique française envers les ex-colonies. Le discours de Nicolas Sarkozy à Dakar en 2007 amène ainsi une analyse d'Achille Mbembe : « l'homme africain » du président Sarkozy est surtout reconnaissable soit par ce qu'il n'a pas, ce qu'il n'est pas ou ce qu'il n'est jamais parvenu à accomplir » et contribue à alimenter des formes de néocolonialisme*. L'exotisme* fait écran à la perception du réel.

- La construction d'une identité noire caractérisée par sa frivolité, sa puérité, dans le contexte esclavagiste puis colonial, a servi à deux choses : masquer les défaites de l'armée coloniale, les luttes et les résistances des Africains à la colonisation ; justifier le paternalisme colonial : l'empire français avait le devoir de gouverner les peuples africains comme un père devait le faire avec ses enfants.
- Dans le monde arabo-musulman, la construction du racisme anti-Noir répond à l'impératif utilitaire et économique de préserver et de renforcer l'esclavage, interdit par l'islam. La traite arabo-musulmane sur le continent africain s'ouvre en 652 avec le traité de Bakht* qui garantit au royaume nubien la paix et le maintien du commerce avec l'Égypte en échange d'esclaves. La séparation entre arabité et africanité permet aux Arabes de poursuivre l'esclavage des peuples afro-amazighs*. Le recours à la castration massive des esclaves fait de cette traite un « génocide voilé* ». Selon des travaux de Razika Adnani ou Fatima Mernissi par exemple, de faux hadiths, paroles attribuées au prophète Muhammad, sont fabriqués pour tenter de justifier l'esclavage des Noirs d'un point de vue islamique.
- Depuis les années 1960, un glissement de langage nous habitue à désigner ceux que l'on appelait auparavant les « Ultramarins » ou les « Africains », en fonction de leur origine ethnique, par le terme « Noirs », qui contribue à les racialiser. Cela assigne les individus désignés à une catégorie de minorité ethnique dans le débat public.
- Les nuances physiques de la couleur de peau font l'objet d'une hiérarchie sociale que des populations noires elles-mêmes intègrent, comme en témoigne le langage de la couleur de peau aux Antilles françaises.





Les motifs d'une construction du racisme anti-Musulmans

- Historiquement, la colonisation a fabriqué une « identité musulmane ». Par exemple, les Français vivant en Algérie sous le statut de l'indigénat* n'étaient pas considérés comme de « vrais » Français. Pour le devenir, ils devaient demander et obtenir leur naturalisation. Cela a créé une distinction entre les Français musulmans et les Français non musulmans, faisant du critère religieux un critère d'identité administrative et civile.
- Les représentations des Musulmans en France ont fait l'objet d'une uniformisation qui masque la réalité du pluralisme en islam et des multiples manières de pratiquer sa foi tout en se référant à cette religion. Des discours politiques et médiatiques ont produit une image homogène caricaturale des Musulmans, souvent réduite aux pratiques les plus ostentatoires, voire aux spectacles de la violence terroriste.
- L'expérience vécue de la discrimination est une expérience commune pour beaucoup de jeunes Musulmans. Elle a poussé les générations nées en France à se réapproprier l'islam pour en faire un moyen d'affirmation de soi, de demande de reconnaissance, voire de contestation. La mise en visibilité de l'appartenance religieuse s'inscrit dans une démarche visant non pas à sortir du cadre républicain, mais à exister dans l'espace public. Cette visibilité n'est pas toujours bien perçue.
- Certaines versions de l'islam sont sources d'anxiété. Ainsi, la secte hérétique du wahhabisme*, qui est devenue très puissante et s'est appropriée l'espace médiatique, défend une pratique de l'islam incompatible avec les principes de la République. Ce courant de l'islam engendre une crainte légitime vis-à-vis de la protection des libertés individuelles, de la laïcité ou encore de l'égalité.
- L'amalgame entre islam et radicalisation nourrit les discriminations envers les Musulmans assimilés à de potentiels terroristes. C'est une négation de la majorité de Musulmans modérés et libéraux soucieux de concilier leur foi avec les principes de la République et du pluralisme religieux.
- L'islam est agité comme une réalité menaçante par l'extrême-droite française, au cœur de la thèse du grand remplacement. Cette thèse prend surtout pour cible l'immigration et envisage la menace d'une substitution des populations immigrées de cultures différentes à la population française d'origine. Cette thèse repose sur le mythe d'une « population française d'origine », mythe démenti par la réalité de la constitution historique multiculturelle de la population française au gré des incessantes migrations.

DES CONTRE-POINTS À CES FORMES DE RACISMES

Contre le racisme envers les Noirs, des contre-points

à partager :

- Les Lumières : dès le XVIII^{ème} siècle, des voix s'élèvent pour dénoncer le racisme et l'esclavage des populations d'Afrique. Des philosophes comme Montesquieu ou Rousseau critiquent l'immoralité de l'esclavage, dont la justification est purement économique, la contradiction entre les préceptes chrétiens et cette pratique, l'absurdité du racisme qui repose sur des critères aussi arbitraires que la couleur de peau ou la forme du nez.
- L'égyptologie : les travaux de l'historien sénégalais Cheikh Anta Diop par exemple, rappellent que les civilisations égyptiennes, valorisées pour leurs apports culturels et scientifiques, sont négro-africaines. L'Antiquité égyptienne jouerait pour les Africains le même rôle que l'Antiquité gréco-romaine pour les Européens. Ce point de vue de l'égyptologie permet de s'opposer à la thèse de l'infériorité culturelle des civilisations négro-africaines : celles-ci ont été dominantes par le passé.
- Le rôle des associations militantes contre le racisme au Maghreb : en 2016, des associations militantes d'Algérie, du Maroc, de Tunisie, mais aussi de Mauritanie s'unissent contre le racisme. La campagne « Ni Oussif Ni Azzi, baraka et yezzi » (« Ni esclave, ni nègre, stop, ça suffit ») réclame en particulier l'adoption de lois pénalisant les discriminations raciales. En 2017, en réaction à la campagne #Non aux Africains en Algérie, le groupe oranais Demokratoz interprète le morceau «Attini Yeddek ». « Donne-moi ta main » dans un clip de sept minutes qui met en scène le quotidien violent d'une jeune migrante subsaharienne en Algérie. Toujours en Algérie, en 2018, l'association sportive ASMR Fair Play Relizane mène une vaste campagne de sensibilisation dans les stades de football, lieu privilégié des agressions racistes anti-Noirs.

Contre le racisme envers les Noirs, des actions

qui peuvent être menées :

- Déracialiser les Noirs : l'internationalisme ouvrier du Black Panther Party par exemple cherche à unir les travailleurs dominés et exploités quelle que soit leur couleur de peau. Il s'agit de ne plus cesser de considérer les personnes selon leur race, en défendant plutôt une solidarité de classe sociale.

- Refuser la clôture identitaire : définir les personnes comme « Noires », c'est les assigner à une identité culturelle fixe, c'est essentialiser le fait d'être noir, comme s'il y avait une culture noire, un esprit noir, Face à cette clôture identitaire, on peut défendre le métissage, la créolisation*, l'hybridation culturelle qui permet aux identités culturelles d'être mouvantes, plurielles, évolutives à travers les échanges.
- Faire appel aux associations de lutte contre le racisme anti-Noirs et de soutien des populations d'origine négro-africaine, comme la CRAO (Communauté des Ressortissants d'Afrique de l'Ouest), la RIFEN (Rencontre Internationale des Femmes Noires), Noir & Fier (Nofi) , ou le Conseil Représentatif des Associations Noires.

Contre le racisme envers les Musulmans :

- Défendre la laïcité : la liberté des cultes est protégée par le principe de la laïcité. Les pratiques religieuses de l'islam peuvent se déployer librement dans le cadre républicain. L'État garantit la liberté des cultes à la condition que ceux-ci respectent la loi commune et qu'ils ne troublent pas l'ordre public
- Médiatiser le pluralisme musulman : contre l'image caricaturale d'un islam réduit à son courant sectaire, il est important de faire exister la diversité des courants de l'islam, la vitalité des débats théologiques, le dynamisme des réflexions sur les rapports entre islam et sciences, la pluralité des manières de pratiquer (pluralité des ports de foulard ou de vêtements, pluralité des interprétations, pluralités des pratiques...)
- Réfléchir aux représentations du culte musulman : il n'y a pas d'institution officielle réglant le culte musulman en France, pas d'interlocuteur faisant autorité. Le choix, par les croyants, de leurs représentants a des conséquences à la fois sur l'image de l'islam dans le débat public et sur les relations entre les communautés et les institutions de la République.
- Se débarrasser de l'épouvantail de l'islamophobie : à côté de la réalité des discriminations subies par les Musulmans, il existe aussi un usage aveugle du terme « islamophobie ». Ce terme est parfois utilisé par des Musulmans eux-mêmes pour empêcher toute discussion critique de certaines pratiques ou opinions religieuses. Brandi comme un épouvantail, le terme « islamophobie » s'inscrit alors dans une logique de camping*, qui impose à chacun de choisir entre deux camps opposés : être musulman/être islamophobe.
- Mieux reconnaître et pénaliser les formes de discriminations rencontrées par les Musulmans en raison de leur appartenance religieuse : il est possible de saisir le Défenseur des Droits ou de faire appel à une association de défense des victimes de discriminations, comme le collectif d'avocats, de juristes et de citoyens « Action contre l'islamophobie ».

Comment faire en sorte, dans nos structures, de lutter contre les racismes ? Des axes de travail pour initier le débat

Comment lutter contre le racisme anti-Noirs à Roubaix ?

► Un premier axe : l'enjeu de l'éducation

- Sensibiliser les jeunes à l'histoire du racisme envers les Noirs, lutter contre leur amnésie.
- Questionner les mots du racisme, l'humour raciste, faire prendre conscience de la violence véhiculée par le langage.
- Organiser des débats par niveaux sur la question de la différence, de la couleur, réfléchir aux manières d'exprimer la différence sans en faire un stigmate discriminant.
- Anticiper la conflictualité des échanges en travaillant en amont sur le vivre-ensemble et le respect nécessaire à tout échange.
- Au sein des familles, travailler sur la transmission de la culture africaine des générations immigrées, la mettre en valeur.

► Un second axe : créer du lien social interethnique

- Travailler à partir de la sororité, échanger entre femmes pour dépasser les différences ethniques, dans la ligne du Black Feminism et des travaux de bell hooks*.
- Organiser des événements culturels qui mettent en valeur les différentes cultures et favorisent les échanges.
- Faire connaître la littérature africaine, les artistes africains, les scientifiques et philosophes africains ou ultramarins.

► Un troisième axe : écouter et soutenir les victimes du racisme

- Accueillir les récits des victimes et ne pas les banaliser.
- Tenir des groupes de parole en pédagogie de la non mixité où les victimes du racisme peuvent partager leur vécu commun des violences raciales et travailler sur l'estime de soi, et partager ensuite les constats et attentes exprimées dans les différents groupes.
- Orienter les victimes vers les structures juridiques qui permettent de sanctionner les propos racistes et les actes racistes, faire mieux connaître le cadre légal et les outils juridiques de lutte contre le racisme (Maison de la Justice et du Droit à Roubaix).

► Un quatrième axe : travailler sur ce qui nous est commun

- Créer des activités communes, par exemple des rencontres sportives ou culinaires.
- Fédérer autour du but commun qui nous réunit : la poursuite du bonheur (dixit Bobby Seale* et le Black Panther Party).

Comment lutter contre le racisme envers les Musulmans à Roubaix ? :

► Un premier axe : lutter contre les crispations et les violences

- Travailler plus globalement sur les difficultés du vivre-ensemble, qui se cristallisent sur la question religieuse.
- Déconstruire les stéréotypes en travaillant sur les médias, en faisant une revue de presse sur ces sujets.
- Tenir des groupes de parole en pédagogie de la non mixité où les victimes du racisme peuvent partager leur vécu commun des violences raciales et travailler sur l'estime de soi, et partager ensuite les constats et attentes exprimées dans les différents groupes.
- Rappeler le cadre juridique de la laïcité qui protège la liberté de conscience et la liberté de culte.

► Un second axe : lutter contre le mouvement wahhabite et l'islam sectaire

- Identifier ce qui relève de la foi musulmane et ce qui relève des pratiques coutumières.
- Valoriser les courants pluriels et non sectaires de l'islam, travailler sur une image plurielle, non monolithique de cette religion.
- Développer les canaux de connaissance et de débat au sein des communautés de croyants, les dialogues entre les différents courants.
- Réaffirmer la place de l'individu musulman et de son autonomie au sein de la communauté.
- Créer un livret de compatibilité entre l'islam et la République, accessible à tous.

► Un troisième axe : l'éducation

- Dans les écoles : fabriquer un support commun avec un propos clair et informé sur l'islam, afin de pouvoir répondre aux pressions sociales du sectarisme et de présenter la pluralité en islam. Mettre en place un enseignement du fait religieux.
- Travailler avec les parents musulmans et non musulmans autour du fait religieux et de la complexité de l'islam.
- Fabriquer des outils communs contre le complotisme qui favorise le repli sectaire.
- Situer cette forme de racisme et les blessures qu'elle engendre dans le contexte historique colonial et migratoire.

► Un quatrième axe : promouvoir une morale commune

- Fédérer autour d'une morale collective qui nous rassemble tous au-delà des différences de culte
- Lutter contre la concurrence entre les religions, chacun voulant imposer la sienne/lutter contre la concurrence au sein des communautés musulmanes, chacun voulant être le meilleur croyant.
- Promouvoir la dimension spirituelle de la foi plutôt que les rituels sociaux normatifs et les positions d'autorité relatives aux religions.



➤ Des outils de lutte contre le racisme à Roubaix :

La Maison de la Justice et des Droits, le CIDFF (centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles), la Ligue des Droits de l'Homme, Da-Mas, MRAP, (Mouvement contre le Racisme et pour l'Amitié entre les Peuples), le CRIC (Conseil Roubaisien de l'Interculturalité et de la Citoyenneté), CRAO, RIFEN, théâtre-forums et ciné-débats avec l'AEP, la semaine d'éducation et d'action contre le racisme et l'antisémitisme, des conférences et des débats organisés par la mairie...

LES MOTS DE L'ÉGALITÉ

Ont participé à ces ateliers, qui se sont déroulés, à raison des six heures pour chacun des deux groupes constitués, en mars 2022 :

Christine Angoé Ekouaghe, Nathalie Ascolese, Sabrina Atatri Chercheb, Zobeida Beyens, Pascale Boulogne, Muriel Chochois, Michèle Cock, Maryse Delreux, Bernard Gabriel, Sabrina Ghorab, Flore-Anne Grebant, Mumphy Kadjo, Raquel Kasier, Sabrina Khamallah, Abdel-Malik Ladjali, Chloé Levray, Apsa Fatou Loum, Nadia Samira Nebie Decamps, Fatna Nemiche, Monique NGuindo, Lila Rabia, Samia Rahmi, Françoise Sinang, Anne Sophie Tiberghien, Marie-Paule Wawrzyniak.



Pour tout complément sur ce travail, retrouvez-nous sur le site Internet de la Ville de Roubaix



www.ville-roubaix.fr/services-infos-pratiques/social-solidarites/lutte-contre-les-discriminations/
Vous y trouverez notamment, dans une rubrique « Du mot au concept », quelques approfondissements des termes accompagné d'un « * »

